

## **T3 - 2020**

### **RAPPORT DE GESTION – POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2020.**

#### **1. INTRODUCTION**

Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu des activités et de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. (« la Société ») au 30 avril 2020. Il dresse également un survol de la performance de la Société en comparant ses résultats d'exploitation sur une base consolidée, pour les périodes de 3 mois et de 9 mois se terminant le 30 avril 2020 avec ceux des périodes de 3 mois et de 9 mois se terminant le 30 avril 2019. Il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et audités de la Société pour les exercices terminés le 31 juillet 2019 et le 31 juillet 2018. Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à partir des renseignements dont elle disposait en date du 23 juin 2020. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 23 juin 2020.

Tous les montants présentés dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.

#### **2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les informations qui sont présentées dans le présent rapport de gestion, de même que l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière peuvent contenir des énoncés relatifs à des résultats d'exploitation futurs. Certains énoncés prospectifs effectués par la Direction, relativement aux résultats des études de recherches de même qu'à l'égard des objectifs et des attentes de la Société, peuvent être influencés par différents risques et incertitudes et par conséquent, générer des résultats réels différents de ceux anticipés. Les hypothèses qui soutiennent les énoncés prospectifs effectués par la Direction sont effectuées à partir de données dont elle dispose actuellement.

#### **3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ**

Groupe Santé Devonian est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments botaniques, constituée le 27 mars 2015, en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Le 12 mai 2017, la Société, a été prorogée sous le régime de la loi canadienne sur les sociétés par actions. Acquis le 1<sup>er</sup> Février 2018, Altius Healthcare inc., une société régie par la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), est une filiale à part entière de Groupe Santé Devonian Inc.

La première famille d'ingrédients actifs dont dispose Groupe Santé Devonian est actuellement extraite de jeunes épinards biologiques. Le produit phare de l'entreprise qui en est extrait, le PUR0110, présente des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes et immunomodulatrices. Il est le premier produit d'une famille d'ingrédients actifs, extrait en utilisant la technologie d'Extraction et de Stabilisation de Complexe Supramoléculaire (Suprex<sup>MC</sup>). Il est d'usage que lorsqu'un produit pharmaceutique est à un stade avancé de développement, le nom de code soit changé pour un nom générique associé à la structure chimique du produit. Le PUR0110 porte désormais le nom de « Thykamine<sup>MC</sup> ».

de bénéficier d'un centre d'extraction de complexes pharmaceutiques à Montmagny, Devonian dispose également de produits de soins de la peau, développés avec la même approche que ses produits pharmaceutiques. Le premier produit derma-cosmétique élaboré par Devonian, est un traitement anti-âge pour femmes, composé de crèmes de jour, de nuit et contour pour les yeux. Le R-Spinasome<sup>®</sup>, l'ingrédient actif naturel de marque déposée de Devonian, fait partie intégrante de ce produit, prêt pour la mise en marché sous la marque Purgenesis<sup>MC</sup>. Purgenesis<sup>MC</sup> a obtenu le titre de premier produit distribué par les dermatologues à être reconnu par le Programme de santé de la peau <sup>MC</sup> de l'Association Canadienne de Dermatologie. Soutenu par des spécialistes



médicaux objectifs et dirigé par un comité consultatif d'experts, le programme CDA fournit des conseils pour le maintien d'une peau, de cheveux et d'ongles en bonne santé.

Ce produit est protégé par des brevets octroyés au Canada, Japon, États-Unis et Europe.

Devonian a l'intention de mettre en marché ses produits sous la marque Purgenesis<sup>MC</sup> avec des partenaires en vente et marketing. Au Canada, la mise en marché est assumée par la Société Altius Healthcare Inc., une filiale à part entière de Devonian.

#### Au sujet d'Altius Healthcare

Basée à Concord, en Ontario, Altius Healthcare est une société pharmaceutique spécialisée qui se consacre principalement à l'acquisition et à l'obtention de licences de médicaments et de produits de santé sûrs et innovants, conçus pour aider les personnes de tout âge à mener une vie plus saine. Altius met ensuite son expertise à profit dans les activités de commercialisation requises pour lancer et distribuer avec succès ces médicaments au Canada.

Le portefeuille actuel d'Altius comprend deux médicaments pharmaceutiques : le Pantoprazole magnésium et le Cleo-35.

Le Pantoprazole Magnésium appartient à la famille des médicaments appelés inhibiteurs de la pompe à proton (IPP). Les inhibiteurs de la pompe à protons sont utilisés pour soulager les symptômes du reflux acide ou du reflux gastro-oesophagien (RGO), également appelé brûlures d'estomac ou régurgitation acide. Ils sont également utilisés pour traiter des affections nécessitant une réduction de l'acide gastrique, telles que les ulcères gastriques (estomac) ou duodénaux (intestinaux), en association avec des antibiotiques, dans de nombreux cas.

Cléo-35<sup>®</sup> est un médicament qui contient une combinaison de deux ingrédients: la cyprotérone et l'éthinylestradiol. La cyprotérone appartient à un groupe de médicaments appelés antiandrogènes. L'éthinylœstradiol appartient à un groupe de médicaments appelés œstrogènes. Ensemble, ils sont utilisés pour traiter l'acné hormonal chez les femmes. Ce médicament agit en régulant les hormones affectant la peau.

La stratégie d'affaires de Groupe Santé Devonian consiste également à composer un portefeuille de produits complémentaires et compatibles avec son expertise, qui favorisera l'atteinte de revenus et de flux de trésorerie lui permettant de concrétiser ses projets de recherches et créer de la valeur pour ses actionnaires.

#### **4. SOMMAIRE DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2020**

##### Recherche et développement dermatite atopique (DA)

L'essai clinique de phase II du Thykamine <sup>™</sup> chez des patients adultes atteints de dermatite atopique légère à modérée se déroule comme prévu. L'étude devrait être complétée d'ici la fin de l'année 2020.

Le contrat de service avec notre fournisseur qui supervise le déroulement de l'étude clinique, a été amendé en février 2020, pour totaliser 3 154 881 \$. En date du 30 avril 2020, le solde de l'engagement relié à ce contrat amendé s'établissait à 453 708 \$.

La société s'attend à ce que le dernier patient adulte soit recruté en juin 2020, et que les résultats préliminaires de l'essai soient divulgués en novembre 2020.

Le 21 février 2020, la Société a perçu les 114 383 \$ en crédits d'impôt pour la recherche et le développement, qui se rapportaient aux dépenses de recherche et développement admissibles en vertu des lois fiscales applicables pour l'exercice 2019.

##### Produits cosméceutiques

Le 11 février, 2020, la Société a annoncé la signature d'un accord de vente et marketing exclusif et mondial avec SkinSciPac Inc., ("SkinScipac") pour la commercialisation de ses produits cosméceutiques dérivés de sa technologie brevetée R-Spinasome<sup>®</sup>.

L'accord comprend un paiement non divulgué pour l'approvisionnement en R-Spinasome<sup>®</sup> sur une base par kg ainsi que des redevances sur les ventes brutes mondiales. SkinSciPac, en collaboration avec Devonian, pourra fabriquer et commercialiser les produits dans le monde entier sur le marché des soins de la peau professionnels et sélectif et ce, via sa gamme PRIORI Skincare. Devonian pourra poursuivre le développement de nouveaux produits utilisant cette technologie et les mettre à la disposition de SkinSciPac lorsqu'ils seront prêts pour la commercialisation. Établie dans la vallée biotechnologique de San Diego en Californie,



kinSciPac commercialise des produits cosméceutiques par l'intermédiaire de sa filiale, PRIORI Skincare, qui œuvre dans le marché des sciences de la peau et la biotechnologie afin de créer des solutions cosméceutiques innovantes, simples, efficaces et naturelles.

### **Placement privé**

Le 27 avril 2020, la Société a complété un placement privé, sans l'entremise d'un courtier, pour un produit brut total de 1 805 000 \$.

. 10 000 000 actions à droit de vote subalternes ont été souscrites au prix de 0,15 \$ par action, pour un produit brut de 1 500 000 \$;

. 1 188 887 unités ont été souscrites au prix de 0,15 \$ l'unité, pour un produit brut de 178 333 \$ et 804 235 unités ont été souscrites au prix de 0,1575 l'unité pour un produit brut de 126 667 \$.

Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 24 mois.

Toutes les actions et unités souscrites ont été émises le 4 mai 2020.

### **Paiement d'intérêts sur débetures**

Le 18 février 2020, la Société a procédé à l'émission de 291 393 unités au prix unitaire de 0,173 \$, en contrepartie des 50 411 \$ d'intérêts qu'elle devait au détenteur de la débeture émise lors de la première tranche du placement privé clôturée le 19 juillet 2018. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription confèrant à son détenteur le droit de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix de 0,225 \$ pour une période de 48 mois. Ces unités ont été émises en contrepartie des intérêts dus au 19 janvier 2020, pour un montant total de 50 411 \$.

## **5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 avril 2020**

### ***Perte nette***

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, la perte nette s'est établie à 788 713 \$ (0,011 \$) par action tandis qu'elle s'élevait 989 556 \$ (0,015 \$) par action pour le trimestre terminé le 30 avril 2019. La baisse de la perte nette du trimestre de 2020 par rapport à celle de 2019, est principalement attribuable à une légère hausse des ventes et une diminution des frais de recherche et développement.

Pour la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2020, on note une perte nette de 2 915 065 \$ (0,042) par action, comparativement à 2 045 361 \$ (0,030) par action pour la même période correspondante de 2019. Cette baisse du résultat net de 2020 par rapport à celui de 2019, est principalement attribuable à une baisse importante des ventes et une hausse des frais de recherche et développement, partiellement compensé par une diminution des frais d'administration encourus au cours de cette période.

La Société, qui pour le moment, enregistre des ventes de distribution par l'intermédiaire de sa filiale Altius Healthcare, engage des dépenses en frais d'exploitation, notamment en frais d'administration et en frais financiers en plus des frais de recherche et développement nécessaires à la mise au point de ses produits et à la préparation de ses essais cliniques.

### ***Revenus de distribution***

Les revenus de la Société proviennent principalement de la distribution du Cleo-35 et du Pantoprazole Magnésium, par sa filiale, Altius Healthcare.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, des revenus de 599 390 \$ ont été enregistrés, comparativement à 509 561 \$ pour le trimestre correspondant de 2019. Les revenus pour la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2020, sont de 2 347 843 \$ comparativement à 5 761 103 \$ pour la même période, en 2019.



Cette baisse importante des revenus cumulatifs pour la période de neuf mois, est attribuable à plusieurs facteurs, notamment l'interruption de l'approvisionnement du Pantoprazole Magnesium, pendant une période de plus de 3 mois, empêchant ainsi la Société de participer, en novembre et décembre 2019, au stockage d'inventaire pour la période des fêtes. L'apparition du COVID-19 a également eu impact négatif sur les ventes, à partir de Mars 2020, à la suite des diverses directives provinciales visant à réduire la période des prescriptions à renouveler, de 90 à 30 jours, afin d'éviter des ruptures d'inventaire de médicaments critiques.

La situation de l'approvisionnement du Pantoprazole Magnesium se stabilisant, la direction de la Société explore continuellement diverses opportunités commerciales pour maximiser ses revenus et sa rentabilité, dans l'espoir de regagner et de dépasser la part de marché perdue.

### **Frais de recherche et développement**

La répartition des dépenses reliées aux frais de recherche et développement s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 avril 2020	Période de trois mois terminée le 30 avril 2019	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2020	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2019
	\$	\$	\$	\$
Brevets	25 228	30 044	81 663	85 509
Salaires & charges sociales R & D	17 511	22 921	63 137	61 349
Phase II Dermatite Atopique	147 633	167 175	900 272	383 595
Frais de consultants	(1 272)	-	11 908	6 000
	189 100	220 140	1 056 980	536 453

Pour la période de trois mois et de neuf mois, terminée le 30 avril 2020, les frais de recherche et développement se sont établis à 189 100 \$ et à 1 056 980 \$ respectivement. Ces frais sont principalement attribuables aux frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique, aux frais reliés aux brevets, ainsi qu'à la masse salariale des employés affectés à ce secteur. Des frais de recherche et développement de 220 140 \$ et de 536 453 \$ avaient été engagés pour les mêmes périodes correspondantes en 2019. La baisse des frais de recherche et développement du trimestre de 2020 par rapport à celui de 2019, est en partie reliée au COVID-19, alors que les déplacements des patients recrutés dans l'étude ont dû être limités à partir de mars 2020, réduisant la capacité de recrutement des patients adultes, dans l'étude clinique en cours.

Quant à la hausse de ces frais encourus pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 elle s'explique principalement par une augmentation des frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique, à la suite de la croissance du nombre de patients recrutés.

### **Coût des ventes**

Le coût des produits vendus s'est élevé à 189 167 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, comparativement à 167 994 \$ pour le même trimestre de 2019, alors qu'on note un coût des produits vendus de 1 067 097 \$ pour la période de neuf mois, terminée au 30 avril 2020, comparativement à 2 618 711 \$ pour la même période de l'exercice précédent. Ce coût des ventes est composé des coûts d'acquisition des produits, des frais de distribution, des redevances et des charges indirectes attribuables aux produits vendus par notre filiale Altius Healthcare. La variation des coûts de ventes par rapport aux mêmes périodes correspondantes de 2019 est en lien avec la variation des ventes enregistrées au cours de ces mêmes périodes.

### **Frais de ventes**

Les frais de vente pour le trimestre d'avril 2020 totalisent 10 393 \$ tandis que pour la période de neuf mois, terminée à cette même date, ils s'élèvent à 119 283 \$. Ces coûts sont directement attribuables aux frais des représentants engagés pour la promotion du Cleo-35. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2019, ces frais de vente totalisaient respectivement 61 792 \$ et 130 195 \$. Cette baisse par rapport à 2019 peut être attribuable à la rationalisation des coûts générés par sa force de vente.

### **Charges d'exploitation**

#### Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 avril 2020	Période de trois mois terminée le 30 avril 2019	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2020	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2019
	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	107 249	70 121	252 389	254 223
Rémunération à base d'actions	107 346	32 208	140 624	83 886
Honoraires professionnels	34 635	68 670	289 694	244 379
Promotion & Marketing	319 617	339 294	747 900	1 792 748
Amortissement actifs corporels	65 532	65 534	201 354	201 355
Amortissement actifs incorporels	186 765	189 180	579 482	562 181
Impôts fonciers	27 513	28 714	79 199	83 240
Autres	153 279	315 349	525 510	1 002 148
	<u>1 001 936</u>	<u>1 109 070</u>	<u>2 816 152</u>	<u>4 224 160</u>

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, les salaires et charges sociales de l'ordre de 107 249 \$ sont principalement reliés aux membres de la direction alors que pour la période de 9 mois, terminée à la même date, cette charge s'élève à 252 389 \$. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2019, les dépenses de salaires et charges sociales qui s'établissaient respectivement à 70 121 \$ et à 254 223 \$, étaient également attribuables aux membres de la direction. La hausse pour le trimestre de 2020, s'explique principalement par des avantages sociaux accordés à un employé de la Direction qui ont été comptabilisés au cours du mois de février 2020.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois, terminées le 30 avril 2020, une charge de rémunération à base d'actions de 107 346 \$ et de 140 624 \$ (une charge hors trésorerie) a été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à des employés au cours des exercices 2017 à 2019, selon le plan de régime d'option d'achat d'actions approuvé par le conseil d'administration, de même qu'à la suite de l'octroi d'options à un administrateur en avril 2020. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2019, une charge de rémunération à base d'actions de 32 208 \$ et 83 886 \$ avait été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à des employés au cours de 2017, 2018 et 2019.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020 les honoraires professionnels de 34 635 \$ sont principalement reliés aux frais engagés pour divers travaux corporatifs. Pour la période de neuf mois, terminée au 30 avril 2020, on note des honoraires pour un total de



289 694 \$, reliés à divers travaux corporatifs ainsi qu'à des frais encourus pour la préparation des états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2019.

Quant aux mêmes périodes correspondantes de 2019, les honoraires professionnels s'établissaient à 68 670 \$ et 244 379 \$ et étaient principalement reliés à des travaux corporatifs ainsi qu'à des frais encourus pour la préparation des états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2018.

Pour le trimestre et la période de neuf mois, terminés le 30 avril 2020, les frais de promotion et marketing sont principalement reliés avec les deux produits distribués par Altius et en lien avec les différents programmes de promotion. Ces frais, totalisant respectivement 319 617 \$ et 747 900 \$ sont en baisse comparativement aux mêmes périodes correspondantes de l'exercice, en concordance avec la baisse des ventes par rapport à 2019.

Pour les trimestres terminés le 30 avril 2020 et le 31 avril 2019, la dépense d'amortissement de 65 532 \$ et 65 534 \$ respectivement, est reliée essentiellement à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015. Cette charge reliée aux mêmes actifs s'élève respectivement à 201 354 \$ et à 201 355 \$ pour les périodes de neuf mois, terminées le 30 avril 2020 et le 30 avril 2019.

En lien principalement avec les actifs incorporels acquis et ceux générés lors de l'acquisition d'Altius Healthcare, une charge d'amortissement pour les actifs incorporels de 186 765 \$ a été comptabilisée au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020. Pour la période de neuf mois, close à la même date, cette charge s'élève à 579 482 \$. Une telle charge avait été comptabilisée pour les mêmes périodes correspondantes de 2019 pour un total respectif de 189 180 \$ et 562 181 \$.

Pour le trimestre et la période de neuf mois, terminés le 30 avril 2020, la charge d'impôts fonciers de 27 513 \$ et de 79 199 \$ est reliée au site de Montmagny alors que cette même charge était respectivement de 28 714 \$ et de 83 240 \$ pour les mêmes périodes correspondantes en 2019.

Enfin, pour la période de trois mois, terminée le 30 avril 2020, les autres frais de 153 279 \$, sont principalement attribuables aux frais d'opération du site de Montmagny et d'Altius, aux frais de voyages et déplacements, aux honoraires de gestion, aux fournitures de bureau de même qu'aux divers frais reliés aux titres en bourse de la Société. Pour la période de neuf mois, terminée à la même date, les autres frais totalisent 525 510 \$. Pour les périodes correspondantes de 2019, les autres frais s'élevaient à 315 349 \$ et à 1 002 148 \$, respectivement. Cette baisse importante comparativement aux mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent est principalement due à une rationalisation des dépenses au niveau des frais de déplacement et de voyages de même qu'aux différentes restrictions sur les déplacements, émises par les autorités gouvernementales, en réponse à la lutte contre le COVID-19.

### ***Frais financiers***

Au cours des périodes de trois mois de neuf mois, terminées le 30 avril 2020, on note des frais financiers de 147 312 \$ et de 451 779 \$, respectivement, principalement reliés à la dette à long terme et aux deux tranches de débentures émises en juillet et août 2018. Pour les périodes correspondantes de 2019, les frais financiers de 136 736 \$ et de 419 790 \$ étaient également reliés à la dette à long terme et aux débentures émises en juillet et août 2018. La hausse de ces frais par rapport aux mêmes périodes correspondantes de 2019 s'explique principalement par une charge d'intérêts supplémentaire à la suite d'une augmentation de 500 000 \$ de la dette à long terme au cours du mois d'août 2019.

## 6. INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Trimestre clos le								
	30 avril 2020	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	599 390	710 602	1 037 851	176 651	509 561	3 315 770	1 935 772	1 084 050	2 083 802
Perte nette	(788 713)	(1 204 067)	(922 285)	(934 055)	(989 556)	(399 220)	(656 585)	(1 161 823)	(597 759)
Perte de base par action	(0,011)	(0,017)	(0,013)	(0,014)	(0,015)	(0,006)	(0,009)	(0,017)	(0,010)
Perte diluée par action	(0,011)	(0,017)	(0,013)	(0,014)	(0,015)	(0,006)	(0,009)	(0,017)	(0,010)

## 7. SITUATION FINANCIÈRE

### *Liquidités et ressources en capital*

Au 30 avril 2020, la Société disposait d'espèces, totalisant 2 107 533 \$ comparativement à 244 590 \$ au 31 juillet 2019. Pour la période terminée le 30 avril 2020, l'augmentation nette des espèces qui s'est élevée à 1 862 943 \$ est principalement attribuable aux 2 721 452 \$ générés par les activités de financement, partiellement compensés par 858 509 \$ de frais engagés pour financer les activités d'exploitation générale.

L'actif total au 30 avril 2020 totalisait 17 829 763 \$ comparativement à 17 148 084 \$ au 31 juillet 2019. La hausse de 691 679 \$ est principalement attribuable à l'augmentation des liquidités de 1 862 943 \$, compensée partiellement par une diminution de 201 471 \$ des débiteurs et de 198 957 \$ des autres actifs courants de même que par une diminution de 780 836 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles, en raison d'une charge d'amortissement du même montant.

Le passif total au 30 avril 2020 est de 8 170 771 \$ comparativement à 7 071 239 \$ au 31 juillet 2019, soit une augmentation de 1 099 532 \$, principalement en raison d'une hausse de 686 141 \$ des dettes d'exploitation et de 500 000 \$ de la dette à long terme de même que de 62 173 \$ au niveau des débetures, partiellement compensée par une diminution des impôts différés de 148 782 \$.

### *Activités de financement*

Les liquidités générées par les activités de financement pour la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2020, sont attribuables à l'augmentation de la dette à long terme 500 000 \$, de même qu'au placement privé totalisant 2 221 452 \$, net des frais afférents de 7 648 \$ et des frais d'intermédiation de 15 900 \$.

Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen de placements privés visant des actions et droits de souscription de même que l'émission de débetures convertibles et de titres publics.

La rentabilité de la Société repose sur des facteurs tels que sa capacité de commercialiser, vendre et distribuer ses produits cosméceutiques et pharmaceutiques, de même que sur le succès des différentes études cliniques et des différentes approbations des organismes réglementaires en plus que sur sa capacité d'obtenir le financement nécessaire. La capacité de la Société à poursuivre ses activités sur la base de la continuité de l'exploitation dépend de sa capacité à concrétiser d'autres types de financement et sa capacité à générer des ventes rentables.

## **8. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 23 juin 2020, le nombre d'actions émises et en circulation atteignait 82 250 074 tandis que le nombre d'options en circulation attribuées aux termes du régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 3 295 000. La Société comptait également 8 403 361 bons de souscription permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix de 1,19 \$ par action de même que 4 013 871 bons, permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix variant de 0,218 \$ à 1,00 \$. (Se reporter aux notes 13 et 14 afférentes à nos états financiers).

## **9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les principaux dirigeants sont le président de la Société, la présidente de la filiale, le directeur financier intérimaire et les administrateurs. Au cours de la période de neuf mois, la Société leur a accordé une rémunération totale évaluée à 493 247 \$ (2019 – 475 472 \$) qui a été comptabilisée dans les frais d'administration et dont les principales composantes sont de 207 000 \$ en salaires et avantages, 150 000 \$ en honoraires de gestion et enfin 136 247 \$ à titre de charge attribuable à la rémunération à base d'actions.

Ces transactions ont été effectuées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

## **10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

### *Utilisation et incidence des instruments financiers*

Les principaux instruments financiers utilisés par la Société sont issus de ses activités d'exploitation, soit par ses comptes fournisseurs et la récupération des taxes payées sur ses achats et par ses ventes. Ses activités de financement effectuées au cours de la période de neuf mois terminé le 30 avril 2020 ont donné lieu à l'émission de titres de la société et d'une tranche supplémentaire de la dette à long terme.

### *Risque de change*

Au cours de la période terminée le 30 avril 2020, la Société a effectué quelques transactions en devises étrangères d'une valeur minimale. La Direction évaluera les différentes options pour faire face aux variations futures que pourrait subir le dollar canadien face au dollar américain, dans l'éventualité où la valeur des transactions en devises étrangères serait importante. Les charges financières de même que les frais généraux d'administration pourraient être influencés par ces instruments financiers.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette auprès du Groupe de prêteurs privé, celle-ci portant intérêt à un taux variable. Selon les expositions nettes présentées ci-dessus en date du 30 avril 2020, et en supposant que l'ensemble des autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une augmentation ou une diminution d'environ 26 250 \$ de la perte nette de la Société pour la période terminée le 30 avril 2020.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 avril 2020, la Société avait des dettes courantes de 2 561 785 \$. Les budgets d'exploitation et de dépenses d'investissement de la Société ainsi que les opérations d'importance sortant du cadre normal de ses activités sont examinés et approuvés par le conseil



d'administration. La Société fait un suivi de ses liquidités, lui permettant de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps opportun.

### ***Risque de dépendance économique (Altius)***

Les revenus d'Altius Healthcare inc. (Altius) proviennent principalement de la vente du Cléo-35 et du Pantoprazole Magnésium lequel représente 73 % de ces revenus. Altius s'approvisionne auprès de tierces parties et ne peut s'assurer de la fabrication et de la livraison de ces médicaments et ce malgré des rapports de prévisions fournis à ces derniers.

Une rupture dans l'approvisionnement du Pantoprazole Magnésium aurait un impact négatif sur les revenus de la société.

Afin de diminuer le risque économique qui y est associé, la stratégie d'Altius est de continuer d'évaluer les différentes opportunités d'acquérir des droits de commercialisation de d'autres produits pharmaceutiques.

### ***Risques liés aux activités de recherche et de développement***

Les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes propres à son secteur qui pourraient avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La réalisation des essais cliniques nécessite le recrutement de patients et les difficultés à recruter des patients pourraient retarder le déroulement de nos essais cliniques ou se solder par la non-réalisation de ceux-ci.

De plus, nos ressources humaines étant trop limitées pour mener des études précliniques et des essais cliniques nous devons nous fier sur un fournisseur de services pour réaliser nos études et nos essais et exécuter certains processus de collecte et d'analyse de données. Les études précliniques ou non cliniques doivent être réalisées conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et doivent se conformer aux normes de gouvernance internationales de l'« *International Council for Harmonisation* » (ICH). Si pour un motif quelconque, y compris à la suite du défaut de se conformer aux règles et règlements régissant le déroulement des études précliniques et des essais cliniques, ou, s'il néglige de s'acquitter de leurs obligations contractuelles conformément aux modalités des conventions conclues avec nous, tel que le défaut d'effectuer des essais, de compiler les données ou de produire les rapports à la suite des essais, nous pourrions accuser des retards qui pourraient se révéler importants dans le cadre de nos engagements.

### ***Risques liés à nos actions***

Le cours de nos actions a été volatil, et un placement dans nos actions ordinaires pourrait subir une baisse de valeur. Depuis notre entrée sur la Bourse de croissance TSX (TSXV), notre évaluation et le cours de nos actions ont connu des fluctuations et n'ont eu aucun rapport significatif avec nos résultats financiers, la valeur de notre actif, notre valeur comptable, actuels ou historiques, ou bon nombre d'autres critères fondés sur des mesures classiques de la valeur d'actions ordinaires. Le cours de nos actions continuera de varier, en fonction de divers facteurs, dont les facteurs de risque décrits aux présentes et d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. La valeur d'un placement dans nos actions ordinaires ou dans nos bons de souscription d'actions ordinaires, ou les deux, pourrait chuter ou varier de façon importante.

## **11. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir une influence sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs et de produit et de charges. Ces montants présentés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'ensemble des conditions économiques et les décisions selon les lignes de conduites les plus probables de la Société. Tout changement apporté à ces hypothèses et estimations pourrait avoir un impact sur les résultats réels.

Il y a lieu de se rapporter aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers de la Société.

Au cours de la période terminée le 30 avril 2020, aucune modification de convention comptable qui pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers n'est survenue.

### **Informations comparatives**

Certains chiffres au 30 avril 2019 ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation de l'exercice de 2020. Un montant de 73 556 \$ qui était classé dans le coût des ventes en 2019, a été appliqué en diminution des ventes conformément à l'IFRS 15. Un total de 1 866 304 \$ de charges reliées aux frais de promotion et marketing qui avait été classé dans le coût des ventes en 2019, a été reclassé dans les frais d'administration.

### **Continuité d'exploitation**

La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible. Cependant, la direction estime que le regroupement d'entreprise survenu au cours de l'exercice précédent permettra à la Société de générer un volume de ventes nécessaire pour lui permettre de poursuivre ses activités. Les liquidités de la Société demeurent cependant restreintes considérant les projets en cours. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de sa capacité à distribuer ses produits en générant des flux de trésorerie positifs, d'obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire, afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement et de commercialiser ses produits développés. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet. Des fonds supplémentaires continueront d'être requis pour une période indéterminée puisqu'il est impossible d'estimer le moment où la Société atteindra le seuil de rentabilité. La direction poursuit des négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire et de conclure différentes ententes lui permettant de générer des flux de trésorerie positifs. Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements et ententes est teintée d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

De plus, l'apparition récente d'une nouvelle forme de coronavirus hautement contagieuse [COVID - 19], que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré constituer une pandémie, en mars 2020, a entraîné de nombreux décès, nui à l'activité commerciale mondiale et contribué à une volatilité importante des capitaux propres mondiaux et des marchés de la dette. L'impact de l'épidémie évolue rapidement, et la plupart des pays du monde, ont réagi en mettant en place de sévères restrictions. Ces mesures, ainsi que l'incertitude générale entourant les dangers du COVID-19, ont entraîné une perturbation importante de l'activité économique et ont un impact négatif sur plusieurs industries.

La Société continue ses opérations durant la pandémie actuelle. Pour le moment, la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise demeure intacte et les activités de recherche et de développement se poursuivent. La Société continuera de surveiller l'évolution de la pandémie et d'évaluer de façon continue les répercussions éventuelles que celle-ci pourrait avoir sur ses activités, notamment la chaîne d'approvisionnement, la demande des clients et les essais cliniques. La situation est en constante évolution, et la durée et l'ampleur finales des répercussions sur l'économie et des incidences financières sur l'entreprise ne sont pas connues à ce stade, de sorte qu'il n'est pas possible d'estimer et de divulguer ses effets financiers pour le moment.

## **12. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

Le 4 Juin 2020, la Société a annoncé une Alliance Stratégique avec CannTx Life Sciences Inc. (« **CannTx** »), un producteur de cannabis privé et autorisé par Santé Canada en vertu de la Loi sur le cannabis.

Aux termes de l'accord, les parties ont formé une Alliance Stratégique afin de coopérer dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques dérivés des cannabinoïdes. CannTx a accordé l'exclusivité mondiale à ses technologies et son savoir-faire en matière de micropropagation et à son système Steadystem pour la validation du matériel génétique et ce pour le développement de médicaments botaniques, avec des applications humaines et vétérinaires, telles que définies par la *Food and Drug Administration / Botanical Drug Regulations* des États-Unis et sur une base non exclusive pour tous les autres secteurs, y compris les secteurs agricoles. Selon des conditions similaires, Devonian a accordé un accès exclusif à son expertise et à sa plateforme pharmaceutique, à sa licence de recherche sur le cannabis et à ses connaissances en développement de médicaments pour le développement de produits pharmaceutiques à base de cannabinoïdes, et sur une base non exclusive pour



tous les autres secteurs. Il est prévu que l'Alliance Stratégique soit intégrée à une société en commandite ou à toute autre entité juridique au cours des 12 prochains mois.

**À propos de CannTx Life Sciences Inc.**

CannTx Life Sciences Inc. est un producteur de cannabis privé, doté de capacités exceptionnelles en biotechnologie et en horticulture. Fondée en 2013, CannTx exploite une installation de 30 000 pieds carrés, dans une région située au sud de Guelph en Ontario, en vertu d'une autorisation de culture standard et de traitement standard de Santé Canada. CannTx bénéficie d'une collaboration avec l'Université de Guelph, exploite un laboratoire de culture de tissus végétaux in vitro à l'échelle commerciale, en plus d'un laboratoire de microbiologie de niveau 2 du laboratoire de biosécurité, 8 espaces de croissance à précision contrôlée pour la production de fleurs et un laboratoire de photobiologie pour l'optimisation des cultures.

Les capacités de culture tissulaire de CannTx diversifient ses opportunités de revenus grâce à sa division Steadystem Solutions, fournissant des services de "nettoyage", de validation, de stockage et de propagation du matériel génétique à d'autres cultivateurs et sélectionneurs de cannabis. S'appuyant sur des fournisseurs de services d'analyse locaux, associés à des opérations de culture de cannabis efficaces et productives et à sa bibliothèque in vitro croissante de souches propres, CannTx est particulièrement bien placé pour fournir la suite la plus robuste de services de validation de matériel génétique et une plate-forme supérieure pour la commercialisation de matériel génétique.

Le 10 juin 2020, la Société a annoncé qu'elle avait terminé le recrutement des patients pour son étude clinique de phase 2, destinée à évaluer l'efficacité et l'innocuité de la Thykamine<sup>MC</sup> dans le traitement de la dermatite atopique (« DA ») légère à modérée chez les patients adultes. Les résultats préliminaires de l'essai devraient être divulgués en novembre 2020.